

# Les langues étrangères en France

## Apprendre, c'est bien ; pratiquer, c'est mieux

Marceline Bodier, Division conditions de vie des ménages, Insee

**P**armi les personnes (de 15 ans et plus) résidant en France et ayant pour langue maternelle le français, on compte à peu près autant de personnes qui estiment n'avoir aucunes notions utilisables en langues étrangères que de personnes possédant au moins quelques bases. Il semble qu'aujourd'hui, au moment de la scolarité, l'acquisition des bases se fait sans problèmes majeurs. Malgré cela, l'apprentissage ne donne durablement des notions utilisables en langues étrangères que pour les diplômés du supérieur. La longueur des études joue, mais aussi les opportunités de pratiquer ensuite les langues, notamment au cours de la vie professionnelle.

Plus de 90 % des personnes de 15 ans et plus résidant en France ont d'abord parlé le

français dans leur enfance. En 1996, on compte parmi elles à peu près autant de personnes estimant n'avoir aucunes notions utilisables en langues étrangères que de personnes disant posséder au moins quelques bases : en effet, 54 % des personnes de 15 ans et plus résidant en France, et ayant pour langue maternelle le français, une langue régionale, un parler local, ou une langue créole, déclarent qu'elles n'arriveraient ni à participer à une conversation courante, ni à tenir une conversation téléphonique, ni encore à écrire une lettre, ni même à lire un journal dans aucune langue étrangère vivante (tableau 1).

L'initiation aux langues vivantes commence le plus souvent au collège : parmi les personnes qui ne l'ont jamais fréquenté, la vaste majorité (près de 90 %) n'a aucunes notions utilisables en langues étrangères. La scolarisation au collège inculque des notions en langues étrangères : néanmoins, parmi ceux qui ont fréquenté le collège, 49 % estiment n'avoir aucunes notions utilisables en langues étrangères (tableau 2).

### ❶ Proportion de personnes n'ayant aucunes connaissances utilisables en langues étrangères

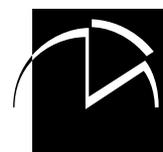
	Effectifs (milliers)	Aucunes connaissances utilisables en...			
		aucune langue étrangère	anglais	allemand	espagnol
Tous les 15 ans et plus résidant en France	46 000	49,8	64,0	88,8	86,3
Langue maternelle française ou régionale, 15 ans et plus	42 000	53,6	63,6	89,1	87,0
Ont au moins été jusqu'au premier cycle d'enseignement général	32 000	42,5	51,9	86,9	83,5
Ont au moins été jusqu'au premier cycle d'enseignement général et ont terminé leurs études depuis moins de 10 ans	6 000	31,6	39,2	85,4	78,7
Actifs	23 000	51,0	60,7	89,0	87,1
Inactifs de moins de 65 ans qui ont terminé leurs études	7 000	69,3	81,4	94,2	93,1

Champ : personnes de 15 ans et plus résidant en France.

Lecture : Parmi les 46 000 000 de personnes de 15 ans et plus résidant en France, 49,8% n'ont aucunes connaissances utilisables en quelque langue étrangère que ce soit, c'est-à-dire qu'elles estiment qu'elles n'arriveraient ni à participer à une conversation courante, ni à tenir une conversation téléphonique, ni encore à écrire une lettre, ni même à lire un journal dans aucune langue étrangère vivante.

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages, octobre 1996

INSEE  
PREMIERE



INSEE

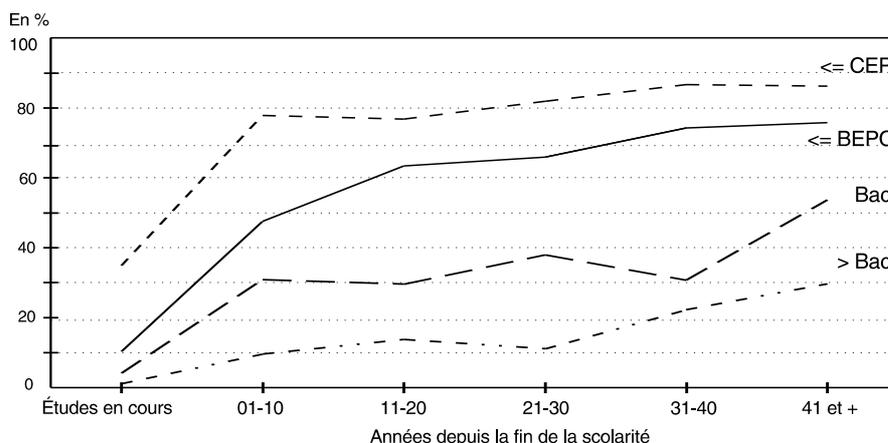
## Des différences de générations difficiles à appréhender

Les notions en langues étrangères sont d'autant plus utilisables que la fin de la scolarité est récente. Moins de dix ans après la fin de leur cursus scolaire, environ le tiers des anciens élèves (32 %) estiment n'avoir aucune notion utilisable dans aucune langue étrangère ; après 10 ans, cette proportion passe à 40 %, et après 25 ans, à plus de 50 %. Bien sûr, ces personnes appartiennent à des générations différentes : pour les plus anciennes, les problèmes liés à un apprentissage mal assimilé même sur le moment s'ajoutent sans doute à l'oubli lié à une absence d'occasions de pratiquer. Nous ne pouvons toutefois pas isoler les deux aspects puisque nous ne disposons pas de données sur la façon dont s'est fait l'apprentissage des générations anciennes. Le nombre annuel de séjours d'au moins quatre jours à l'étranger a été multiplié par 3,1 en trente ans (entre 1964 et 1994) : ce développement a vraisemblablement contribué à habituer un peu plus chaque génération à la pratique des langues étrangères.

## Un apprentissage long favorise la mémoire des langues

A l'issue de la scolarité, plus les études ont été longues, et plus les bases acquises en langues paraissent solides. Ainsi, dans les dix ans qui suivent la fin de leur scolarité, 79 % des personnes ayant un niveau inférieur au certificat d'études, et 48 % de celles titulaires au plus d'un BEPC (soit, au maximum quatre ans d'apprentis-

### ① Proportion de personnes qui n'ont plus aucunes connaissances opérationnelles en langues étrangères, en fonction du nombre d'années écoulées depuis la fin de la scolarité et du diplôme



Champ : personnes de 15 ans et plus de langue maternelle française ou d'une région de France (langue régionale, parler local, langue créole), qui ont été scolarisées.

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, octobre 1996

sage), pensent avoir déjà oublié ce qu'elles ont appris, ou plus simplement, la sortie du monde scolaire leur fait rapidement réaliser les lacunes qu'elles avaient dans le domaine, faute d'avoir pu apprendre les langues pendant une longue période. Au cours de la même période, seulement 31 % des titulaires d'un baccalauréat (soit une durée d'apprentissage minimum de sept ans) oublie l'enseignement reçu, et 10 % des diplômés du supérieur. Sans doute ces derniers ont-ils plus souvent l'occasion de pratiquer une langue étrangère, souvent l'anglais, dans leur vie professionnelle ; sinon faute de pratique, une majorité des personnes oublie rapidement ce qu'elles avaient appris.

C'est pour les titulaires d'un diplôme du supérieur que l'enseignement en langues étrangères a les résultats

les plus durables : même lorsqu'ils ont terminé leurs études depuis au moins quarante ans, seulement 30 % d'entre eux estiment avoir perdu leurs acquis (graphique 1). Ainsi, après quarante ans, leurs limites sont comparables à celles des titulaires d'un bac général dans les dix ans qui suivent la fin de leur scolarité.

## Une activité professionnelle permet de développer ses connaissances en langues étrangères

De fait, si l'ignorance des langues étrangères et en particulier de l'anglais n'est pas encore vraiment pénalisante dans la vie privée, elle peut l'être dans la vie professionnelle. Une fois les études terminées, les actifs ont une meilleure maîtrise des langues étrangères que les inactifs du même âge : parmi ces derniers, 69 % (contre seulement 51 %) déclarent n'avoir aucune notion utilisable dans aucune langue étrangère (tableau 1). Ce n'est pas seulement dû au fait que les actifs sont plus diplômés, car à diplôme égal, ils sont également moins nombreux à avoir oublié leurs connaissances.

La vie professionnelle donne donc sans doute l'occasion de développer ou d'entretenir des connaissances en langues. Ces occasions sont toutefois réservées à quelques professions seulement, auxquelles accèdent les

## ② Les différents niveaux de connaissance

	En %		
	Ont au moins été jusqu'au premier cycle d'enseignement général		
	Ensemble	Sont en cours de scolarité	Ont terminé leur scolarité
N'ont aucune connaissance utilisable en aucune langue étrangère	42,5	10,6	48,8
N'arrivent pas à participer à une conversation courante	54,0	25,6	59,6
N'arrivent pas à lire un journal	53,9	25,1	59,5
N'arrivent pas à tenir une conversation téléphonique	62,8	37,3	67,8
N'arrivent pas à écrire une lettre	52,8	16,7	59,8

Champ : personnes de 15 ans et plus de langue maternelle française ou d'une région de France (langue régionale, parler local, langue créole), qui ont au moins été jusqu'au premier cycle d'enseignement général.

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, octobre 1996

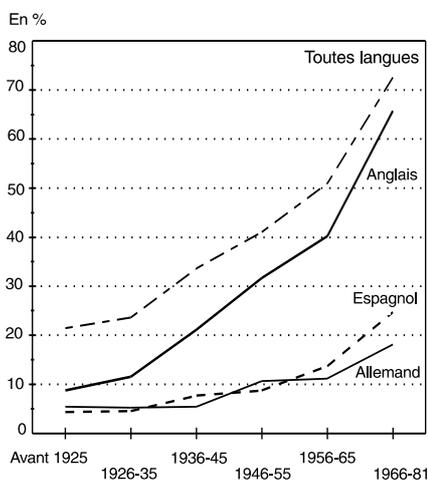
plus diplômés. Seuls 18 % des cadres et professions intellectuelles supérieures en activité estiment n'avoir aucune connaissances utilisables en langues étrangères, contre 75 % des ouvriers en activité.

Ceux qui finissent leur scolarité avec de bons acquis en langues sont donc aussi ceux qui ont l'occasion de les utiliser dans leur vie professionnelle, si bien que malgré les problèmes en langues que l'on dénombre parmi les actifs, un pourcentage très marginal des formations en cours de vie professionnelle, à l'initiative de l'employeur ou de l'actif, sont consacrées aux langues. Seul un actif sur cent a suivi une formation en langues étrangères dans les douze mois qui ont précédé l'enquête de l'Insee, ce qui ne représente que 3 % de l'ensemble des formations suivies dans cette période.

### Peu de gros problèmes d'apprentissage pendant la scolarité

En ce qui concerne la formation scolaire, l'un des objectifs affichés depuis longtemps par les programmes scolaires est l'acquisition de bases dans au moins une langue étrangère vivante. Le Ministère de l'Education Nationale a jugé les connaissances des élèves du collège ou de seconde satisfaisan-

### ② Proportion de personnes ayant des notions utilisables en une langue étrangère, en anglais, allemand et espagnol, selon la génération



Champ : personnes de 15 ans et plus de langue maternelle française ou d'une région de France (langue régionale, parler local, langue créole).

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, octobre 1996

tes ou au moins moyennes par rapport aux objectifs fixés dans chaque classe (cf. *Pour en savoir plus*). Nous pouvons compléter ses conclusions : non seulement le niveau moyen est assez satisfaisant, mais de plus, aujourd'hui, les gros problèmes d'apprentissage ne concernent que très peu d'élèves. En effet, en 1996, lorsqu'ils sont encore en cours de scolarité dans un cursus prévoyant des cours de langues, près de 90 % des élèves de 15 ans et plus estiment qu'ils ont d'ores et déjà des notions utilisables en langues étrangères (tableau 2). Souvent, ces

élèves n'ont pas encore été confrontés à des situations où des notions en langues étrangères sont indispensables ; mais toujours est-il qu'ils pensent qu'ils pourraient utiliser les connaissances qu'ils sont en train d'acquérir. En outre, pour ceux qui sont encore au collège, le cycle d'apprentissage de base n'est pas encore terminé.

C'est à l'écrit que les élèves estiment avoir le moins de problèmes : un sixième d'entre eux seulement pense qu'ils ne pourraient pas écrire une lettre dans une langue étrangère (tableau 2). Ainsi, la rédaction d'une lettre semble

### Qu'entend-on par « ne pas avoir de notions utilisables en langues étrangères » ?

Lors de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages d'octobre 1996, les personnes de quinze ans et plus résidant en France devaient dire pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais, l'italien, l'arabe, et « d'autres langues », si elles arriveraient à participer à une conversation courante, lire un journal, tenir une conversation téléphonique, et écrire une lettre. Au total, 54 % des personnes de 15 ans et plus résidant en France, et ayant pour langue maternelle le français, une langue régionale, un parler local, ou une langue créole, déclaraient qu'elles n'arriveraient ni à participer à une conversation courante, ni à tenir une conversation téléphonique, ni encore à écrire une lettre, ni même à lire un journal dans aucune langue étrangère vivante : ces personnes n'ont donc aucunes notions en langues, ou des notions très vagues et non utilisables.

63 % des personnes de 15 ans et plus de langue maternelle française ou d'une région de France déclarent qu'elles n'arriveraient pas à lire un journal, et 63 %, à écrire une lettre dans une langue étrangère (tableau). C'est donc la même proportion de personnes qui disent être incapables de comprendre ou de s'exprimer dans le domaine de l'écrit dans une langue étrangère.

A l'oral, c'est de nouveau la même proportion de personnes (63 %) qui déclarent qu'elles n'arriveraient pas à participer à une conversation courante dans quelque langue que ce soit. A peine plus nombreuses sont celles qui pensent qu'elles n'arriveraient pas à tenir une conversation téléphonique : 70 %.

Ainsi, les problèmes de compréhension et d'expression dans les langues étrangères, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, vont souvent de concert : il est rare (moins d'un cas sur dix) qu'une personne qui déclare son ignorance dans un de ces domaines pense avoir des capacités dans un autre, et en particulier, il est rare qu'une personne présentant des lacunes à l'oral ait quand même des facilités pour comprendre ou même s'exprimer à l'écrit.

En %

N'arriveraient pas à...	Aucune langue étrangère	Anglais	Allemand	Espagnol
... participer à une conversation courante	62,6	74,6	91,3	90,1
... lire un journal	63,2	72,4	92,2	89,8
... écrire une lettre	63,1	69,2	91,9	91,0
... tenir une conversation téléphonique	69,7	80,2	93,4	93,0

Champ : personnes de 15 ans et plus de langue maternelle française ou d'une région de France (langue régionale, parler local, langue créole).

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, octobre 1996

moins difficile aux élèves que la lecture d'un journal, qui paraît impossible à envisager pour le quart d'entre eux. La même proportion estime qu'elle ne pourrait pas suivre une conversation courante dans une langue étrangère, et enfin, le pourcentage de ceux qui ne pourraient pas tenir une conversation téléphonique est à peine plus élevé (un peu plus du tiers). Au total, l'enseignement des langues en France semble faire aujourd'hui une bonne part à l'expression orale, mais privilégie toujours la communication écrite.

### Chez les jeunes, l'espagnol dépasse l'allemand

L'anglais est la langue la mieux connue, et pourtant, près des deux tiers (64,0 %) des personnes de quinze ans et plus de langue maternelle française disent n'avoir aucunes notions utilisables dans cette langue (*encadré*). L'allemand ou l'espagnol sont encore moins courantes : près de 90 % des personnes de langue maternelle française n'en maîtrisent même pas les rudiments.

Quelle que soit la génération, la langue la plus répandue est l'anglais (*graphique 2*). Viennent ensuite l'espagnol et l'allemand, connues à proportion égale par toutes les générations, sauf les plus récentes, plus nombreuses à avoir des notions utilisables en espagnol. De fait, l'espagnol a remplacé l'allemand comme deuxième langue la plus répandue dans les lycées et les collèges depuis la moitié des années soixante-dix.

### Pour comprendre ces résultats

Le dispositif d'Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) permet, depuis janvier 1996, d'étudier de manière annuelle l'évolution d'indicateurs sociaux harmonisés dans l'ensemble de l'Union européenne. L'ensemble des indicateurs est divisé en trois groupes, dont chacun fait l'objet d'une enquête annuelle, en janvier, en mai ou en octobre, réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 logements. L'enquête d'octobre 1996, intitulée « Participation et contacts sociaux », traite de questions relatives à l'emploi et la formation, des contacts sociaux et professionnels, et de la participation à la vie sociale. Celle de janvier apporte des données sur les nuisances subies par les ménages aux alentours et à l'intérieur de leur logement, sur l'importance des équipements à proximité du logement, sur les relations de voisinage et sur l'insécurité aux alentours du logement. Celle de mai traite des problèmes de santé et des difficultés financières des ménages.

Pour évaluer le niveau en langues étrangères, la méthode la plus évidente consiste à faire passer des tests. Toutefois en France, cette pratique correspond soit à des certificats en langues étrangères qui ne sont passés que par des personnes qui ont déjà un certain niveau, et ne font de toute façon l'objet d'aucune statistique, soit à des évaluations des connaissances des seuls élèves par l'Education Nationale. Jusqu'à récemment, on ne pouvait donc avoir aucune vision d'ensemble des connaissances de l'ensemble de la population. L'option

choisie par l'Insee permet pour la première fois d'évaluer les atouts et les handicaps qu'estiment avoir en langues étrangères les adultes dont la langue maternelle est le français ou une langue régionale (soit 92 % de la population de quinze ans et plus résidant en France).

### Pour en savoir plus

J.-C. Chevalier., J. Janitzka (1989) : « Rapport de la mission de réflexion sur l'enseignement du français, de la littérature et des langues vivantes et anciennes », juillet 1989

« Espagne, France, Suède : évaluation des connaissances et compétences en anglais des élèves de 15-16 ans », *les dossiers d'Education et Formations*, n° 92, Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1997

« Parler en allemand, en anglais, en français – Une évaluation des élèves de seconde », *les dossiers d'Education et Formations*, n° 91, Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1997

« Que sait-on des connaissances des élèves ? », rapport à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, *les dossiers d'Education et Formations*, n° 17, Direction de l'évaluation et de la prospective, octobre 1992

« Les langues vivantes », *Education et Formations*, n° 13, Direction de l'évaluation et de la prospective, octobre-décembre 1987

### A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1998

1 an, 60 numéros = 530 F (France)     663 F (Europe)     827 F (Reste du monde)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ F.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Paul Champsaur  
Rédacteur en chef :  
Baudouin Seys  
Rédacteurs : J-W Angel,  
C. Dulon, A.C. Morin, S. Tagnani  
Maquette : L.Jean  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 1998